

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 14 DECEMBRE 2024

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (17)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Marie BARRIERE (pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI, arrivée à 11h50), Lucas BASSET, Valérie BERGER-CAPBERN, Dominique BRET, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Pierre DELENNE, Rémi DUBOIS, Vincent FREY, André HERMET, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Joël POULAIN, Patrick ROBIN, Alix VILLAR.

Membres excusés / absents (2)

Rémi BAUDOT, Céline DODIN (pouvoir à Pierre DELENNE).

Membres invités (1)

Evelyne CAMARROQUE, Présidente de la commission de Surveillance des Opérations Electorales (départ 11h55).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 11h, quorum atteint de 18 voix sur 20.

1. Constitution du Bureau directeur

Dans une première phase, le Comité directeur se réunit pour proposer à l'Assemblée générale un candidat au poste de Président de la Fédération. Jean-Philippe STEFANINI est le seul à postuler ce poste. Le Comité directeur valide sa candidature. Celle-ci est soumise au vote de l'Assemblée générale électorale.

Cette candidature est approuvée par l'Assemblée générale.

Dans un second temps, il est nécessaire de procéder au sein du Comité directeur à l'élection des membres du Bureau directeur.

Le Président rappelle les 4 fonctions au Bureau directeur :

- Secrétaire général et Secrétaire général-adjoint dont le rôle est de faire tourner la fédération sur l'ensemble des fonctions administratives (comptes-rendus des réunions, vie au jour le jour du secrétariat...),
- Trésorier et Trésorier-adjoint dont la mission est d'assumer l'ensemble des parties finances de la Fédération, les tâches étant réparties entre les personnes.

Il explique que le Bureau directeur est constitué de 9 membres dont 7 élus (3 d'un sexe et 4 de l'autre), les 2 représentants des athlètes de Haut Niveau en étant membres de droit.

Il signale que le Bureau se réunit au moins une fois par mois en distanciel ou en modalité mixte (distanciel et présentiel) pour gérer les affaires courantes de la Fédération.

Il précise que les principaux votes se font en Comité directeur (à l'exception des problèmes d'éthique).

Il indique que la DTN est systématiquement invitée aux réunions du Bureau et du Comité directeurs.

Les échanges permettent de voir qui est intéressé et par quel poste :

- Dominique BRET est partante pour poursuivre au Secrétariat général,
- Valérie BERGER-CAPBERN se propose de continuer à la trésorerie comme adjointe pour avoir plus de temps pour les commissions Jeunes et Développement,
- Benjamin CLEMENT-AGONI est d'accord pour prendre le poste de Trésorier,
- Joël LE COZ souhaite intégrer le Bureau,
- Evelyne CAMARROQUE confirme que Rémi BAUDOT est volontaire pour continuer à faire partie du Bureau,
- Pierre DELENNE se dit disponible également pour le Bureau,
- Sylvie MARCHESIN accepte de faire partie du Bureau si sa fonction d'arbitre prévue en 2025 n'est pas un obstacle.



A ce propos, le Président indique qu'il a l'intention de ressaisir le Conseil National de l'Ethique au regard des modifications dans le Règlement des Compétitions, conduisant à ce qu'un arbitre ne soit pas dans les instances d'appel, le Bureau directeur n'étant plus la dernière instance.

Le nombre de postes Hommes étant de 4, Pierre DELENNE retire sa candidature.

Le Bureau est donc constitué de :

- Président : Jean-Philippe STEFANINI
- Secrétaire générale : Dominique BRET
- Trésorier : Benjamin CLEMENT-AGONI
- Trésorière-adjointe : Valérie BERGER-CAPBERN
- Membres élus : Sylvie MARCHESIN, Rémi BAUDOT et Joël LE COZ (l'un devant prendre en charge le secrétariat comme adjoint)
- Représentants des athlètes de Haut Niveau : Lucas BASSET et Alix VILLAR.

2. Ressources humaines

Le Président rappelle que la Fédération recrute un chargé de mission sur le développement territorial : Espaces Loisir Orientation, courses urbaines, relations avec le sport scolaire, accès à la pleine nature.

Une première fiche de poste a été publiée en mars-avril, puis précisée en septembre.

5 personnes ont confirmé leur intérêt pour le poste et se sont vu proposer un entretien dans la première semaine de décembre avec le Président, la Secrétaire générale et la Trésorière sortante.

L'objet de cet entretien était de voir comment le candidat avait compris la fiche de poste, la façon dont il envisageait de travailler sur les missions indiquées dans celle-ci. A l'unanimité, c'est Maxime DELÉTRÉ qui a montré la plus grande capacité à avoir une vision complète du poste en se détachant du terrain pour viser l'animation des Ligues sur les sujets de développement envisagés. Le Président indique que celui-ci est immédiatement disponible.

Le Comité directeur valide à l'unanimité la recommandation faite de retenir Maxime DELÉTRÉ pour le poste de chargé de mission Développement Territorial.

3. Haut Niveau

Le Président signale que Noname a été retenu comme fournisseur des Equipes de France pour l'olympiade à venir. Il rappelle que la logistique (gestion du stock, envoi...) était faite par AirXtrem lors de l'olympiade précédente. Le devis pour celle à venir est de 2400€ par an.

Le Comité directeur valide à l'unanimité.

4. Numérique : Site

Le Président indique que Exalto a été retenu pour mettre en œuvre le cahier des charges pour le site métiers en 2 phases. La première étape est courte ; elle vise à s'assurer de leur capacité à comprendre et réaliser ce qu'on attend. Il s'agit d'analyser les spécifications : durée de 5,5 jours pour un montant de 4950€ TTC. Ceci devrait également permettre d'avoir un meilleur chiffrage de la mise en œuvre du cahier des charges, très conséquent (Valérie BERGER-CAPBERN signale qu'elle en a fait un résumé) qui répond aux besoins de la Fédération et des clubs.

Le Comité directeur valide à l'unanimité.

Le suivi du dossier est actuellement assuré par la commission numérique animé par Yann RICHARD et Fabrice LAPERGUE ; ceci nécessitera un important engagement de la commission Numérique.

5. Questions diverses

- Le Président propose de fixer la date du prochain Comité directeur dont l'ordre du jour principal concernera la répartition des tâches commission par commission.
A cet effet, il rappelle les différentes commissions et les noms des responsables actuels afin que chacun puisse prendre contact avec eux pour connaître la charge de travail. Il insiste sur la nécessité de s'engager réellement et non par défaut.



Les commissions sont :

- Formation – Dominique BRET prête à poursuivre si pas d'autre candidat,
- Jeunes – Yves BOEHM,
- Pratiques Sportives – Nelly DEVILLE avec 6 sous-commissions :
 - CO pédestre – Pierrick MERINO
 - CO à VTT – Dominique ETIENNE
 - CO à Ski – Michel DENAIX
 - Raid orientation – Mirelle SAVORNIN
 - Classement – Fabrice LAPERGUE
 - Calendrier – Benjamin CLEMENT-AGONI et Sylvie MARCHESIN continuent
- Communication – Vincent FREY prêt à continuer,
- Finances – prise en charge par le Trésorier, Benjamin CLEMENT-AGONI,
- Développement Durable – Dominique ETIENNE et Patrick CAPBERN,
- Equipements (cartographie, ELO) – Pierre DELENNE,
- Juges-Arbitres – revenant au représentant des Arbitres, Pierre DELENNE,
- Haut-niveau : Céline DODIN,
- Numérique : Fabrice LAPERGUE,
- PSF : Valérie BERGER-CAPBERN.

Rémi DUBOIS se dit intéressé par la commission Communication.

- Le Président informe le Comité directeur que la mairie de Risoul a confirmé son intérêt pour l'organisation des Championnats du Monde de CO en 2031. Il faudra prochainement définir un chef de projet.
- Un framadate sera mis en place pour définir la date du prochain Comité directeur avant d'en envisager un, en présentiel, afin que tous les membres fassent plus ample connaissance.

Fin du Comité directeur à 12h15.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

